

Témoignage d'une pédopsychiatre hospitalière

Un cri d'alerte de 2021 toujours d'actualité!

Cholet, le 26 août 2021

Cher confrère, chère consœur,

Je suis la seule pédopsychiatre du Choletais et des Mauges pour la tranche d'âge des moins de 3 ans, et je suis très alarmée par ce que j'observe depuis 2020.

En juin 2021, **100 % des enfants âgés de 2 à 4 ans** pris en charge à l'hôpital de jour « Unité des Petits » de Cholet – et présentant des **retraits relationnels majeurs** – étaient **surexposés aux écrans plusieurs heures par jour depuis de nombreux mois** (télévision, ordinateur, tablette, console et/ou smartphone).

Je suis très inquiète du fait que la liste d'attente pour les soins chez ces jeunes enfants du Choletais et des Mauges ne cesse de s'allonger, alors que cela aurait pu être évité. **Les confinements liés à la COVID-19 ont accéléré dramatiquement ces phénomènes.** Les écrans sont **neuropsychotoxiques**, je le constate désormais plusieurs fois par jour en consultation.

Ce que nous observons chez ces enfants comprend :

- des **retraits relationnels** apparentés aux troubles du spectre autistique,
- des **retards de développement intellectuel**,
- des **troubles du comportement**,
- des **atteintes neurodéveloppementales à long terme**,
- ainsi qu'une **perte des liens sociaux**.

Les troubles de santé fréquemment associés sont également :

- des **troubles des fonctions exécutives**,
- un **trouble oppositionnel avec provocation**,
- des **problèmes d'attention**,
- des **troubles du sommeil**,
- et de **l'obésité**.

Je vous remercie donc, dès que possible, de participer à cette démarche de prévention de l'exposition aux écrans, en sensibilisant les parents pour que les enfants de moins de 3 ans n'y aient plus aucun accès, y compris de manière passive (c'est-à-dire que les parents n'utilisent pas d'écrans en présence de leur enfant).

Vous trouverez au verso de ce courrier quelques liens et supports de documentation relatifs à cette thématique.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire ou tout échange pratique.

Je vous prie d'agréer, cher confrère, chère consœur,
l'expression de mes sentiments les plus confraternels.

docteur Stéphanie Dauver pédopsychiatre